



# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

## PROCÈS-VERBAL N° 74

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. le *ministre* SALA dépose, au nom de Ministre ASAGWARA, le rapport annuel du ministère de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 75)

M. le *ministre* SALA dépose :

le rapport annuel du ministère des Finances pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 76)

le rapport annuel de la Commission de la fonction publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 77)

le rapport annuel portant sur les postes budgétaires Crédits d'autorisation, Allègements fiscaux et Dette publique pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 78)

le rapport annuel portant sur le poste budgétaire Régime de retraite de la fonction publique et autres frais pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 79)

le rapport annuel de la Régie des services publics pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 80)

le rapport annuel de l'Office des services financiers du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 81)

le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 82)

le rapport annuel que prévoit la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 83)

le rapport actuariel de la Caisse de retraite de la fonction publique pour l'année se terminant le 31 décembre 2024.

(Document parlementaire n° 84)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* SCHMIDT dépose, au nom de M. le *ministre* WIEBE :

le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 85)

le rapport annuel de l'Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi pour l'année se terminant le 31 décembre 2024;

(Document parlementaire n° 86)

le rapport annuel de la Société d'aide juridique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 87)

le rapport annuel de la Fondation manitobaine du droit pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 88)

le rapport annuel sur le Registre des véhicules mis à la fourrière pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 89)

le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 90)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE dépose le rapport annuel du ministère des Familles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 91)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* SMITH dépose le rapport annuel du ministère du Logement, de la Lutte contre les dépendances et de la Lutte contre l'itinérance pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 92)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* SCHMIDT dépose :

le rapport annuel du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 93)

le rapport annuel de la Caisse de retraite des enseignants pour l'année se terminant le 31 décembre 2024.

(Document parlementaire n° 94)

---

M. le *ministre* MOSES dépose :

le rapport annuel du ministère des Affaires, des Mines, du Commerce et de la Création d'emplois pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 95)

le rapport annuel de la Commission de l'apprentissage et de la reconnaissance professionnelle pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 96)

le rapport annuel de la Société de développement du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 97)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* NAYLOR dépose le rapport annuel du ministère du Transport et de l'Infrastructure pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 98)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* CABLE dépose, au nom de M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO, le rapport annuel du ministère du Travail et de l'Immigration pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 99)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* CABLE dépose :

le rapport annuel du ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 100)

le rapport financier annuel de l'Université de Brandon pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;  
(Document parlementaire n° 101)

le rapport financier annuel du Collège Polytechnique Red River pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;  
(Document parlementaire n° 102)

le rapport annuel du Collège universitaire du Nord pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;  
(Document parlementaire n° 103)

les états financiers vérifiés de l'Université de Saint-Boniface pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;  
(Document parlementaire n° 104)

le rapport financier annuel de l'Université du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;  
(Document parlementaire n° 105)

le rapport annuel et les états financiers consolidés de l'Université de Winnipeg pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.  
(Document parlementaire n° 106)

---

M. le *ministre* MOYES dépose le rapport annuel du ministère de l'Environnement et du Changement climatique pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.  
(Document parlementaire n° 107)

---

M. le *ministre* SIMARD dépose, au nom de M. le *ministre* KOSTYSHYN :

le rapport annuel du ministère de l'Agriculture pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;  
(Document parlementaire n° 108)

le rapport annuel de la Société des services agricoles du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.  
(Document parlementaire n° 109)

---

M. le *ministre* SIMARD dépose :

le rapport annuel du ministère des Relations avec les municipalités et le Nord pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;  
(Document parlementaire n° 110)

le rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;  
(Document parlementaire n° 111)

le rapport annuel de la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 112)

---

M. le *ministre* SANDHU dépose :

le rapport annuel du ministère de la Prestation des services publics pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 113)

le rapport annuel de l'Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 114)

le rapport annuel de l'Organisme chargé de la distribution du matériel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 115)

le rapport annuel d'Entrepreneuriat Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 116)

le rapport annuel du tuteur et curateur public du Manitoba, organisme de service spécial, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 117)

le rapport annuel de la Commission de la location à usage d'habitation pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 118)

le rapport annuel de la Commission d'appel des accidents de la route pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 119)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* KENNEDY dépose :

le rapport annuel du ministère du Sport, de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;

(Document parlementaire n° 120)

le rapport annuel de la Société Voyage Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 121)

---

M. le *ministre* MOROZ dépose le rapport annuel du ministère de l'Innovation et des Nouvelles technologies pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 122)

---

M. le *ministre* BUSHIE dépose le rapport annuel du ministère des Ressources naturelles et des Futurités autochtones pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

(Document parlementaire n° 123)

---

M<sup>me</sup> KENNEDY, *ministre du Sport, de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme*, fait une déclaration au sujet du Mois du patrimoine latino-américain qui a lieu en octobre.

M<sup>me</sup> BYRAM et, avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. REDHEAD, M<sup>mes</sup> BYRAM, LAMOUREUX et COOK ainsi que M. WASYLIW font des déclarations de député.

---

Le président informe l'Assemblée de la nomination de M<sup>me</sup> Josie Auch, de M. Karson Craven, de M<sup>mes</sup> Sukhmeet Kaur Ghatrorhe, Chielo Jose et Gurreet Kaur Khela, de Chey Perrault-Keeper ainsi que de M<sup>mes</sup> Anna Kersey, Sehajveer Kaur Sidhu et Milena Zaiats aux postes de page ainsi que de la nomination de M<sup>me</sup> Kathryn Sacher au poste de page en chef pour la deuxième session de la quarante-troisième législature.

---

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. KHAN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler tout projet d'ouverture de sites d'injection de drogues dans la communauté de Point Douglas, y compris le site devant se situer au 200, autoroute Disraeli, et à légiférer pour qu'aucun nouveau site d'injection ne puisse être proposé sans le soutien de la communauté.

M<sup>me</sup> BYRAM — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à immédiatement collaborer avec la GRC afin de rétablir les services de police communautaires en milieu rural et fournir des ressources adéquates pour protéger les collectivités manitobaines.

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M<sup>me</sup> STONE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à collaborer immédiatement avec la Division scolaire Prairie Rose afin d'entreprendre le processus de remplacement du gymnase de l'école Elm Creek en consultation avec les parents et la collectivité.

M. BEREZA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. PERCHOTTE — Demande visant, d'une part, à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à prioriser la reconstruction de la route provinciale secondaire n° 210 et, d'autre part, à exhorter le gouvernement provincial à inclure le tronçon de cette route qui relie Woodridge à la route n° 12 dans ses plans de reconstruction.

M. SCHULER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M<sup>me</sup> ROBBINS — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M. WHARTON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. WOWCHUK — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à prendre les mesures nécessaires pour effectuer des travaux de réfection sur la route provinciale à grande circulation n° 45, de Russell à la route provinciale à grande circulation n° 10, afin de répondre aux normes de l'Association des routes et transports du Canada.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à prendre les mesures nécessaires pour effectuer des travaux de réfection sur la route provinciale à grande circulation n° 45, de Russell à la route provinciale à grande circulation n° 10, afin de répondre aux normes de l'Association des routes et transports du Canada.

M. GUENTER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il élabore et mette en œuvre un plan exhaustif pour aider les communautés frontalières à gérer l'augmentation du nombre d'entrées illégales à la frontière du Manitoba, à collaborer étroitement avec les autorités fédérales et locales afin de prévoir des ressources adéquates pour protéger les collectivités, notamment du financement et du soutien pour les services d'urgence, et à prendre des mesures immédiates pour démanteler définitivement les réseaux de passage de clandestins dans la province.

M<sup>me</sup> COOK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre sans plus tarder les travaux de rénovation et d'agrandissement prévus à l'école Phoenix.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d’une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d’application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l’ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l’application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s’opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l’indulgence, et, d’autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu’il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d’être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. PIWNIUK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer les petites entreprises du Manitoba en leur accordant une aide financière destinée à rembourser les dépenses et les franchises d’assurance qu’elles doivent payer à la suite d’actes criminels.

M. GOERTZEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l’investissement dans un appareil d’imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. NARTH — Demande visant à exhorter le ministre de l’Éducation et de l’Apprentissage de la petite enfance à rétablir immédiatement les trois salles de classe mobile à l’école Green Valley en vue d’atténuer le stress et de réduire la surcharge des classes et à exhorter le gouvernement provincial à relancer le projet d’agrandissement de cette école.

M. KING — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu’il élabore et mette en œuvre un plan exhaustif pour aider les communautés frontalières à gérer l’augmentation du nombre d’entrées illégales à la frontière du Manitoba, à collaborer étroitement avec les autorités fédérales et locales afin de prévoir des ressources adéquates pour protéger les collectivités, notamment du financement et du soutien pour les services d’urgence, et à prendre des mesures immédiates pour démanteler définitivement les réseaux de passage de clandestins dans la province.

M<sup>me</sup> HIEBERT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d’une part, à prendre des mesures sans délai et à reconnaître l’importance cruciale du projet de traitement des eaux usées pour la croissance économique et la stabilité environnementale en s’engageant à intervenir auprès du gouvernement fédéral et à collaborer avec lui pour combler l’écart de financement et obtenir des fonds supplémentaires pour le système de traitement des eaux usées de Morden et, d’autre part, à veiller à ce que tous les paliers de gouvernement et les organismes de réglementation accélèrent le financement et les approbations nécessaires pour faire avancer sans plus tarder le projet de traitement des eaux usées de Morden et à assurer qu’aucun obstacle ne nuise à la croissance et au développement économique de Morden et du sud du Manitoba.

---

Conformément à l’article 30 du *Règlement*, M. GOERTZEN formule un grief.

---

Conformément à l’article 30 du *Règlement*, M. NARTH formule un grief.

---

L'Assemblée convient d'adopter les dispositions qui suivent pour l'examen des motions de condoléances au sujet d'Herold DRIEDGER, d'Harry SCHELLENBERG et de Gérard LÉCUYER qui aura lieu demain, le 16 octobre 2025 :

- Les motions de condoléances seront examinées immédiatement après la période des questions orales et la présentation des pétitions et des griefs sera reportée et aura lieu après l'examen de ces motions.
- Pour chaque motion, le droit de parole pourra être accordé à au plus deux députés par parti reconnu et à chaque député indépendant, chaque intervention durant au plus dix minutes.

---

M<sup>me</sup> la ministre SMITH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation et de rénovation/The Housing and Renewal Corporation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la ministre SMITH et M. BEREZA interviennent. M<sup>me</sup> HIEBERT exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey